



## Semaine de la Randonnée en Provence

# Semaine 13 de la Randonnée en Provence

## Animateur responsable de sortie

L'application en ligne semaine13rando permet à chaque animateur de gérer les sorties dont il est responsable :

<http://semaine13rando.free.fr>

Ses fonctionnalités :

- Afficher la liste de vos sorties
- Imprimer la feuille de présence d'une de vos sorties
- Annuler une de vos sorties

Attention !

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite "informatique et libertés", les données nominatives recueillies à cette occasion ne peuvent servir qu'à l'organisation de la manifestation Semaine 13 de la Randonnée Pédestre 2015. Elles ne devront pas être conservées après la fin de cette manifestation.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter :

- Michel Delord : 06 28 37 70 23
- Julie Roudet: 06 45 12 89 43

## Accès à l'application en ligne

1. Avec un navigateur Internet, allez à l'adresse : <http://semaine13rando.free.fr>
2. Cliquez sur « **animateur** »
3. Tapez l'identifiant : c'est votre **numéro de licence**
4. Tapez le mot de passe : c'est aussi votre **numéro de licence**
5. Cliquez sur « **Envoyer** »

Attention ! Tous les caractères de votre numéro de licence sauf le dernier sont des **chiffres** ; le dernier caractère de votre numéro de licence est une **lettre en majuscule**.

## Imprimer la feuille de présence d'une sortie

Sur la page qui affiche la liste des sorties dont vous êtes responsable, cliquez sur le bouton « **Feuille** » de la sortie dont vous voulez imprimer la feuille de présence ; une fois la feuille affichée, cliquez sur le bouton « **Imprimer** » puis fermez la liste.

Attention ! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 18 heures la veille de la sortie ; aussi, pour avoir une liste d'inscrits complète, imprimer la liste après 18 heures la veille de la sortie.

## Annuler une sortie

Si vous devez annuler une sortie, vous pouvez le faire jusqu'à 18 heures la veille de la sortie ; pour cela, cliquer sur le bouton « **Annuler** ». Il vous sera alors demandé une confirmation : si vous cliquez sur « **OK** », la sortie sera **définitivement** annulée.

Les personnes inscrites qui ont fourni une adresse de courriel seront automatiquement informées de l'annulation par courriel ; les autres ont été informées qu'elles devraient se rendre sur le site d'inscription la veille de la sortie après 18 heures pour vérifier que la sortie n'a pas été annulée.